

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Et si tu devenais jeune élu(e) de ta commune ?

Le Conseil Municipal des Jeunes arrive !

- ➔ Tu as envie de donner ton avis ?
 - ➔ Tu as des idées pour améliorer la vie du village ?
 - ➔ Tu aimerais participer à des projets avec d'autres jeunes ?
- Alors le Conseil Municipal des Jeunes, aussi appelé CMJ, est fait pour toi !

C'est quoi le CMJ ?

Le CMJ est un groupe de jeunes habitants de la commune élus pour une durée de deux ans qui se réunit avec des élus municipaux pour :

- proposer des idées ;
- participer à des projets pour le village ;
- représenter les enfants et les jeunes ;
- découvrir comment fonctionne une mairie ;
- prendre part à certains événements de la commune.

Qui peut se présenter ?

Tu peux être candidat(e) si :

- tu habites à La Tour-en-Jarez
- tu es né en 2015, 2016 ou 2017
- tu as envie de t'investir pour ton village
- tu es d'accord pour participer aux réunions du CMJ tous les mois et demi environ

Le CMJ sera composé de 15 jeunes maximum, avec une certaine souplesse selon le nombre de candidatures reçues.

Être jeune élu(e), ça veut dire quoi ?

Cela veut dire que tu t'engages à :

- venir aux réunions ;
- écouter les idées des autres ;
- donner ton avis avec respect ;
- proposer des projets utiles pour la commune ;
- participer, si possible, à quelques événements municipaux.

Pas besoin d'être un expert : il suffit d'avoir envie de participer !



Quels projets peut-on imaginer ?

Le CMJ pourra réfléchir à des actions comme :

- des projets pour l'environnement ;
- des actions solidaires ;
- des idées pour les enfants et les jeunes ;
- des décorations ou animations dans le village ;
- une participation aux cérémonies ou aux événements communaux ;
- une boîte à idées pour les jeunes.

Et surtout : tes idées seront les bienvenues !

Comment devenir candidat(e) ?

Si tu veux te présenter, il faudra remplir une fiche de candidature avec l'accord de tes parents.

Tu pourras aussi écrire quelques lignes pour expliquer :

- pourquoi tu veux rejoindre le CMJ ;
- quelles idées tu aimerais proposer ;
- ce que tu aimerais améliorer dans la commune.

Les grandes étapes

- 1** | Je découvre le CMJ - **dès aujourd'hui !**
On t'explique le projet et la charte.
- 2** | Je me porte candidat(e) - **jusqu'à Septembre**
Je remplis ma fiche de candidature avec mes parents.
- 3** | Les jeunes votent - **Septembre**
Les candidats sont présentés et une élection est organisée.
- 4** | Le CMJ est installé - **Octobre**
Les jeunes élus signent la charte et commencent les réunions.

 **Tu as des idées ? Rejoins le CMJ !** 

Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est l'occasion de faire entendre ta voix, de participer à la vie de ton village et de construire des projets avec d'autres jeunes.